

Procès-verbal décisionnel

Plénum du 11 mars 2025

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 16 décembre 2024

Le procès-verbal du 16.12.2024 est **accepté** par 55 oui, 0 non et 0 abstention.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil général du 17 décembre 2024

Le procès-verbal du 17.12.2024 est **accepté** par 55 oui, 0 non et 0 abstention.

3. Election du délégué du Conseil général la PRVC

Deux candidatures sont proposées : M. Alexandre Dubuis des Verts et Mme Noémie Kuchler Mayor du PLR. Un vote à bulletin secret est organisé.

Est élue en tant que déléguée du Conseil général auprès de la PRVC avec 42 voix **Madame Noémie Kuchler Mayor**. Monsieur le Conseiller Alexandre Dubuis a obtenu quant à lui 13 voix.

4. Crédits supplémentaires « 2024 et 2025 »

Le Rapporteur de la Commission de gestion transmet à l'Assemblée les détails de ces crédits supplémentaires. Un de ces crédits étant non lié, la Cogest **l'a accepté** à l'unanimité.

5. Réponse au postulat « maison de la santé à Sion »

La Municipalité expose les grandes lignes du rapport commandité à trois médecins installés sur la Commune. Il en ressort que le nombre de médecins généralistes pour la région Sion-Hérens-Contthey, est légèrement supérieur aux moyennes du Valais central et cantonal, mais bien inférieur à la moyenne nationale. Face au vieillissement de la population médicale, les projections peuvent se qualifier d'inquiétantes. Le rapport précise dans ses conclusions que la création d'une maison de santé à Sion est fortement recommandée pour répondre aux défis actuels et anticiper les besoins futurs de manière coordonnée et efficace.

La Municipalité a décidé de la mise en place d'un groupe de travail pour répondre aux 3 axes qui n'ont pas encore reçu de réponses, et prône le dialogue avec les acteurs-clés.

6. Réponse à la motion « Droits d'initiative » (Introduction d'un droit d'initiative communale)

La Municipalité propose l'introduction d'un nouvel article dans le Règlement communal d'organisation, afin de répondre à cette Motion. Il préconise d'arrêter le nombre de paragraphes nécessaires à 15%.

Le Conseil général se prononcera prochainement sur le texte qui lui est soumis.

Une fois adopté, celui-ci fera l'objet d'une **votation populaire**.

7. Examen et vote du postulat « Vote/élection électronique »

Le Postulat demande à la Municipalité d'analyser la faisabilité de la mise en place du vote électronique pour les élections communales.

Le postulat est **accepté** par 48 oui, 7 non et 1 abstention.

8. Examen et vote du postulat « Revitalisation du commerce local »

Le Postulat demande à la Municipalité d'étudier plusieurs propositions afin de revitaliser le commerce local.

Le postulat est **accepté** par 48 oui, 7 non et 1 abstention.

9. Informations de la Municipalité

Le Président de la Municipalité informe sur l'actualité et sur les principaux projets menés par la Ville.

Vice-Président du Conseil Général, Jean Pierre Bodrito, 14.03.2025